

Communiqué de presse – 3 juillet 2026

GYMNASE « 3S » (TRIPLE SOBRIETE) : LE RAPPORT DE L'ANDES REMIS A LA MINISTRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

L'ANDES a remis ce jour à la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, Marina FERRARI, son rapport sur le « Gymnase 3S » : un modèle de sobriété foncière, énergétique et budgétaire au service des territoires.

Missionné par le ministère des Sports, ce rapport propose une réponse concrète aux défis auxquels sont confrontées les collectivités territoriales pour le développement des équipements sportifs.

Alors que plus de 80 % de ces équipements appartiennent aux collectivités locales, celles-ci doivent aujourd'hui faire face à une hausse continue des coûts de construction, d'entretien et d'exploitation, dans un contexte de raréfaction du foncier, de pression budgétaire accrue et d'adaptation aux nouvelles réalités climatiques.



À travers le concept du « Gymnase 3S », l'ANDES propose un nouveau modèle d'équipement sportif fondé sur trois principes majeurs :

- La **sobriété foncière**, grâce à un dimensionnement optimisé et une implantation favorisant le partage des espaces avec les publics scolaires ;
- La **sobriété énergétique**, intégrant dès la conception les exigences de performance environnementale et d'adaptation au changement climatique, notamment face aux périodes de forte chaleur ;
- La **sobriété budgétaire**, permettant de maîtriser les coûts d'investissement.

Pour Raphaël Blanchard, vice-président de l'ANDES : « Aetvec le Gymnase 3S, nous faisons un choix stratégique. Les collectivités ont besoin d'un équipement performant, sobre et financièrement soutenable. C'est la modélisation d'un partenariat pour bâtir un parc d'équipements adapté aux usages et aux enjeux des prochaines décennies avec nos partenaires, dans un esprit de responsabilité. Par ce plan, l'Etat et les collectivités nouent un partenariat stratégique pour faire du sport scolaire et associatif un levier de l'action publique pour l'éducation et la santé. »

Cette première étape ouvre désormais une nouvelle phase. Les annexes techniques, non publiées, continueront d'être travaillées par l'ANDES, avec l'État et le mouvement sportif, afin de traduire les orientations du rapport en un modèle concret, répondant aux réalités locales et aux exigences des différentes disciplines sportives.

A propos de l'ANDES

L'ANDES rassemble près de 9 000 collectivités (villes et EPCI) en réseau. Son action vise à accompagner les élus en charge du sport dans la mise en œuvre de leurs politiques sportives territoriales et à porter leur voix au sein des principales instances nationales du sport.

Contacts presse

Simon BLIN
simon.blin@andes.fr
06 69 21 62 12